

Fiche individuelle d'inscription pour les activités

infos par téléphone au 03 87 97 80 55 (accueil de la piscine)

Nom et prénom de l'enfant:

Adresse postale :

Code postal : Commune :

Date de naissance de l'enfant *:

Téléphone du parent responsable ::

Téléphone de la personne en charge de récupérer l'enfant pendant le stage :

*ATTENTION ! L'enfant qui souhaite participer à l'Aggl'eau Académie Kids doit être âgé de 5 ans révolus au moment de l'inscription.

	DATES	ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRES
☐	Du 07/07 au 10/07	Aggl'eau académie Kids	5 - 7 ans	13h15-14h30
☐	Du 07/07 au 10/07	Aggl'eau académie Juniors	8 - 11 ans	13h15-14h30
☐	Du 15/07 au 18/07*	Aggl'eau académie Kids	5 - 7 ans	13h15-14h30
☐	Du 15/07 au 18/07*	1 jour 1 défi	8 - 11 ans	13h15-14h30
☐	Du 21/07 au 24/07	Aggl'eau académie Kids	5 - 7 ans	13h15-14h30
☐	Du 21/07 au 24/07	Aggl'eau académie Juniors	8 - 11 ans	13h15-14h30
☐	Du 28/07 au 31/07	Aggl'eau académie Kids	5 - 7 ans	13h15-14h30
☐	Du 28/07 au 31/07	1 jour 1 défi	8 - 11 ans	13h15-14h30
☐	Du 04/08 au 07/08	Aggl'eau académie Kids	5 - 7 ans	13h15-14h30
☐	Du 04/08 au 07/08	Aggl'eau académie Juniors	8 - 11 ans	13h15-14h30
☐	Du 11/08 au 14/08	Aggl'eau académie Kids	5 - 7 ans	13h15-14h30
☐	Du 11/08 au 14/08	1 jour 1 défi	8 - 11 ans	13h15-14h30
☐	Du 18/08 au 21/08	Aggl'eau académie Kids	5 - 7 ans	13h15-14h30
☐	Du 18/08 au 21/08	Aggl'eau académie Juniors	8 - 11 ans	13h15-14h30

* ATTENTION : PAS D'ACTIVITÉ LE MARDI 14 JUILLET - SÉANCE REPORTÉE AU SAMEDI 18 JUILLET

Merci de bien vouloir respecter les horaires de fin d'animation. Les parents devront être présents 5 minutes avant la fin de l'activité. Après 14h30 les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'établissement.

Autorisation de publication d'une photographie

Je soussigné(e) (prénom, nom).....

☐

autorise

☐

n'autorise pas

la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences à publier les photographies prises sur lesquelles je figure / mon (mes) enfant(s) figure(nt)*, en vue de les diffuser, dans un objectif d'information et de valorisation des actions portées par la Communauté d'Agglomération, pour illustrer divers documents réalisés par elle (notamment brochures, revue « Entre Sarre et Blies », affiches) ou les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur le site Internet désigné à l'adresse : <http://www.agglo-sarreguemines.fr> . Valable pour une durée illimitée, cette autorisation pourra être révoquée sur simple demande écrite à :

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences – Service communication - 99, rue du Maréchal Foch - 57200 Sarreguemines - Tél. : 03 87 28 30 30 / Fax : 03 87 28 30 31 / Courriel : contact@agglo-sarreguemines.fr

Fait le.....

Signature

A

FICHE D'URGENCE MEDICALE

Valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

☐ Je certifie que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale pour la pratique d'une activité aquatique

Pour tout champs rempli dans cet encart, merci de fournir un certificat médical de non contre - indication à la pratique de la natation

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence à l'animation ? Oui Non
Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

ALLERGIES : ASTHME oui non MEDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir

P.A.I (projet d'accueil individualisé) en cours : oui non (joindre le protocole et toutes informations utiles)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les précautions à prendre.

Trouble neurodéveloppemental : oui non Trouble du spectre autistique : oui non

Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité : oui non

DYS : le(s)quel(s)

Précisions :

En cas d'urgence, l'enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Nom et numéro du médecin traitant :

Je soussigné (e),responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, Ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.

DATE :

SIGNATURE :